



METPARK

Place à la mobilité

PREFECTURE
DE LA GIRONDE

08 AVR. 2022

Bureau du Courrier

**Extrait du registre des délibérations du conseil d'administration
de METPARK - Séance du 29 mars 2022 (convocation du 16 mars 2022)**

Aujourd'hui vingt neuf mars deux mille vingt deux à 17 H, le conseil d'administration de METPARK s'est réuni sous la présidence de Monsieur Christophe DUPRAT, président de METPARK.

ETAIENT PRESENTS : M. Christophe DUPRAT, Mme Béatrice de FRANÇOIS, M. Patrick BOBET, M. Gérard CHAUSSET, M. Stéphane MARI, Mme Isabelle RAMI, M. Emmanuel SALLABERRY, Mme Brigitte TERRAZA

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION : M. Olivier ESCOTS à Mme Béatrice de FRANÇOIS.

La séance est ouverte

AFFAIRE 2022/02/04P

BUDGET PRIMITIF 2022

1. PRESENTATION DU BUDGET PRIMITIF 2022

Le budget 2022 du SPIC confirme les orientations mises en œuvre depuis 2019 et traduit les engagements du plan stratégique de METPARK validé par le conseil d'administration le 15 décembre 2020.

Il illustre également les principaux enjeux mis en lumière lors du débat d'orientation budgétaire du 01^{er} février 2022.

	Réalisé 2019	Réalisé 2020	Réalisé 2021	Budget 2022	VAR € 2022/2019	VAR % 2022/2019	VAR € 2022/2020	VAR % 2022/2020	VAR € 2022/2021	VAR % 2022/2021
EXPLOITATION										
Recettes	23 734 842	20 616 459	28 640 017	28 967 845	5 233 003	22%	8 351 386	41%	327 828	1%
Dépenses	22 300 574	21 849 907	24 729 353	31 770 331	9 469 756	42%	9 920 423	45%	7 040 978	28%
Résultat de l'exercice	1 434 268	-1 233 448	3 910 664	-2 802 486	-4 236 754	-295%	-1 569 038	127%	-6 713 150	-172%
Reports des exercices antérieurs	8 477 499	9 911 767	8 678 319	12 588 983	4 111 484	48%	2 677 216	27%	3 910 664	45%
Restes à réaliser à reporter	209 404	266 146	392 132	392 132	182 728	87%	125 986	47%	0	0%
Résultat cumulé	9 702 363	8 412 173	12 196 851	9 394 366	-307 998	-3%	982 192	12%	-2 802 486	-23%
INVESTISSEMENT										
Recettes	8 318 627	18 061 411	8 623 463	9 630 323	1 311 696	16%	-8 431 088	-47%	1 006 860	12%
Dépenses	10 925 236	16 248 066	10 243 795	14 460 832	3 535 596	32%	-1 787 234	-11%	4 217 037	41%
Solde de l'exercice	-2 606 609	1 813 345	-1 620 332	-4 830 509	-2 223 900	85%	-6 643 855	-366%	-3 210 178	198%
Reports des exercices antérieurs	7 501 578	4 894 969	6 708 314	5 087 983	-2 413 595	-32%	193 014	4%	-1 620 332	-24%
Restes à réaliser à reporter	439 320	138 714	257 473	257 473	-181 846	-41%	118 759	86%	0	0%
Résultat cumulé	4 455 649	6 569 601	4 830 510	0	-4 455 649	-100%	-6 569 600	-100%	-4 830 509	-100%
TOTAL cumulé	14 158 013	14 981 774	17 027 361	9 394 366	2 869 348	20%	2 045 587	14%	-7 632 995	-45%

1.1 La section d'exploitation

Elle dégage **un résultat négatif de 2.802K€** avec une baisse de 6,7M€ par rapport à 2021 et une baisse de 4,2M€ par rapport à 2019 (année de référence).

Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 29M€ et augmentent de 5,2M€ (+22%) par rapport à 2019 et de 328K€ (+1%) par rapport à 2021.

La variation positive de 328K€ de recettes entre 2021 et 2022 s'explique par :

- +983K€ de chiffre d'affaires et autres produits (+4%)
- -421K€ d'atténuations de charges (-39%)
- -2M€ de produits exceptionnels (dont 1,8M€ d'aide COVID)
- +1,7M€ de reprises sur provisions

Malgré l'aide exceptionnelle de 1,8M€ reçue en 2021, les recettes augmentent en 2022.

La variation positive de 5,2M€ des recettes entre 2019 et 2022 s'explique notamment par :

- +2M€ de chiffre d'affaires et autres produits (+9%)
- +2,4M€ de reprises sur provisions

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 31,8M€ et augmentent de 7M€ (+28%) par rapport à 2021 et de 9,5M€ (+42%) par rapport à 2019.

La variation de 7M€ entre 2021 et 2022 s'explique notamment par :

- + 4M€ d'achats et charges externes en raison de nombreux travaux d'entretien initialement prévus sur 2021 et reportés sur 2022 à cause des restrictions sanitaires
- +1,4M€ de charges de personnel

- +1M€ de redevance en faveur de Bordeaux Métropole pour l'exploitation de ses parkings mis en concession à METPARK

La variation positive de 9,5 M€ entre 2019 et 2022 s'explique notamment par :

- + 5,8 M€ d'achats et charges externes (dépenses liées au plan pluriannuel d'investissement : + 3,7 M€ d'entretien des bâtiments et + 855 K€ d'honoraires)
- + 1,9 M€ de dotations aux provisions pour risques et charges liées aux provisions pour grosses réparations qui découlent du plan pluriannuel d'investissement
- + 1 M€ de redevance en faveur de Bordeaux Métropole pour l'exploitation de ses parkings mis en concession à METPARK

1.2 La section d'investissement

Elle a dégagé **un résultat négatif de 4.831K€** avec une baisse de 3,2M€ par rapport à 2021 et une baisse de 2,2M€ par rapport à 2019.

Les recettes d'investissement s'élèvent à 9,6 M€ et augmentent de 1M€ (+12%) par rapport à 2021 en raison notamment de :

- +447K€ de dotations de provisions pour risques et charges
- +387K€ de dotations aux amortissements principalement liés aux acquisitions d'immobilisations de 2021 pour 2,7M€
- +342K€ d'opération pour le compte d'un tiers : projet d'extension du SPA

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 14,5 M€ et augmentent de 4,2M€ (+ 41%) par rapport à 2021. Cette variation s'explique notamment par :

- + 3.353 K€ d'immobilisations en-cours liés à la construction des parkings d'Amédée Saint Germain et de Dunant
- + 1,7 M€ de reprises de provisions pour risques et charges

1.3 Le résultat cumulé (exploitation + investissement)

Le solde d'exploitation et d'investissement s'élève à - 7,6 M€ avec 38,6M€ de recettes et 46,2M€ de dépenses.

Grâce aux résultats cumulés des années antérieures, le **budget d'exploitation 2022 est en suréquilibre de 9,4M€** et le **budget d'investissement 2022 est à l'équilibre**. Le budget primitif 2022 marque donc une mobilisation importante des fonds propres (excédents) de la Régie.

En total cumulé, le résultat ressort à **+9,4M€**, le budget total 2022 est donc en suréquilibre.

Malgré une reprise de l'activité et une hausse du chiffre d'affaires attendue en 2022, la Régie doit faire face à un plan d'investissement important sur les années à venir (60 M€ entre 2022 et 2025) et sa capacité d'autofinancement ne sera sûrement pas suffisante pour soutenir ces rénovations liées au manque d'entretien du parc depuis la création de la Régie.

Un PMT est actuellement en train d'être finalisé pour les années 2022 à 2026 afin d'arrêter un état précis et projeté de la situation financière de METPARK. Au-delà de cette vision purement budgétaire, la Régie arrêtera également un plan de trésorerie.

La Régie pourrait être confrontée à deux enjeux principaux dans les années à venir :

- **financer ses investissements** : la Régie dispose d'une trésorerie de plus de 28M€ mais ne pourra pas financer l'ensemble de son plan pluriannuel d'investissements sans résultats d'exploitation excédentaires qui lui permettraient de dégager de l'autofinancement,
- **assurer l'équilibre budgétaire** : la Régie dispose de 17M€ de résultats cumulés qui ne lui permettront pas d'assurer l'équilibre budgétaire sans excédents issus de son résultat d'exploitation.

Une solution alternative pourrait donc être envisagée à l'avenir en fonction de l'évolution de la situation financière de METPARK d'ici la fin du mandat.

2. LE FONCTIONNEMENT

SPIC - Résultat en K€	Réalisé 2019	Réalisé 2020	Réalisé 2021	Budget 2022	VAR € 22/19	VAR % 22/19	VAR € 22/20	VAR % 22/20	VAR € 22/21	VAR % 22/21
Chiffre d'affaires et autres produits	21 450	16 449	22 502	23 485	2 036	9%	7 036	43%	983	4%
Atténuations de charges	450	981	1 086	665	215	48%	-316	-32%	-421	-39%
Reprises sur provisions	578	1 324	1 344	3 130	2 552	441%	1 805	136%	1 786	133%
Produits d'exploitation	22 477	18 755	24 932	27 280	4 803	21%	8 525	45%	2 348	9%
Achats et charges externes	3 823	5 773	5 592	9 766	5 943	155%	3 993	69%	4 174	75%
Impôts (hors impôts liés au personnel)	2 215	2 138	2 482	2 603	388	18%	466	22%	121	5%
Charges de personnel	8 112	6 907	7 128	8 371	259	3%	1 463	21%	1 243	17%
Autres charges	2	14	22	1 073	1 071	51987%	1 059	7426%	1 051	4737%
Dotations aux amortissements et aux provisions	7 245	6 065	8 570	9 438	2 193	30%	3 373	56%	868	10%
Dépenses imprévues	0	0	0	50	50		50		50	
Charges d'exploitation	21 397	20 897	23 794	31 301	9 904	46%	10 404	50%	7 507	32%
RESULTAT D'EXPLOITATION	1 080	-2 142	1 138	-4 021	-5 102	-472%	-1 879	88%	-5 159	-453%
RESULTAT FINANCIER	0	0	0	0	0	0%	0	0%	0	0%
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	1 080	-2 142	1 138	-4 021	-5 102	-472%	-1 879	88%	-5 159	-453%
Produits exceptionnels	1 258	1 862	3 708	1 688	430	34%	-174	-9%	-2 020	-54%
Charges exceptionnelles	740	420	135	469	-271	-37%	49	12%	334	247%
RESULTAT EXCEPTIONNEL	518	1 441	3 572	1 219	701	135%	-223	-15%	-2 354	-66%
RESULTAT AVANT IMPOTS SUR LES BENEFICES	1 598	-701	4 711	-2 802	-4 401	-275%	-2 102	300%	-7 513	-159%
Impôts sur les bénéfices	164	533	800	0	-164	-100%	-533	-100%	-800	-100%
RESULTAT DE L'EXERCICE	1 434	-1 233	3 911	-2 802	-4 237	-295%	-1 569	127%	-6 713	-172%

Le résultat d'exploitation s'élève à – 4 M€ soit une baisse de 5,2 M€ par rapport à 2021, malgré la hausse des produits d'exploitation de 2,3 M€. Le résultat exceptionnel s'élève à 1,2M€ soit une baisse de 2,4M€ par rapport à 2021 expliquée à hauteur de 1,8M€ par une aide COVID versée par le Gouvernement fin décembre 2021.

Le résultat de l'exercice s'élève à - 2,8 M€.

2.1 L'évolution des recettes de fonctionnement

SPIC - Recettes de fonctionnement en K€	2019	2020	2021	B2022	VAR € 2022/2019	VAR % 2022/2019	VAR € 2022/2020	VAR % 2022/2020	VAR € 2022/2021	VAR % 2022/2021
Chiffre d'affaires et autres produits	21 450	16 449	22 502	23 485	2 036	9%	7 036	43%	983	4%
Atténuations de charges	450	981	1 086	665	215	48%	-316	-32%	-421	-39%
Produits exceptionnels	306	597	2 755	733	428	140%	136	23%	-2 021	-73%
Quote-part des subventions d'investissement	952	1 265	953	955	3	0%	-310	-25%	2	0%
Reprises sur provisions pour risques et charges	578	1 206	1 239	2 980	2 402	415%	1 774	147%	1 741	140%
Reprises sur provisions pour dépréciations des actifs circulants	-	118	105	150	150		32	27%	45	43%
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	23 735	20 616	28 640	28 968	5 233	22%	8 351	41%	328	1%

Le chiffre d'affaires et les autres produits s'élèvent à 23.485 K€ et augmentent de 983 K€ par rapport à 2021 et de 2 M€ par rapport à 2019.

Les atténuations de charges s'élèvent à 665 K€. Elles sont composées de :

- 50K€ de variation de stock de fournitures du magasin contre 197K€ en 2021 ; un stock ayant été constaté pour la première fois en 2021
- 615 K€ de remboursements liés aux charges de personnel (maladie, retraite...) contre 889 K€ en 2021. L'année dernière, 258 K€ étaient liés au chômage partiel de 2020 perçu sur 2021. Hors chômage partiel, le poste est donc stable avec une diminution des remboursements maladie attendus de 62 K€ et une hausse des remboursements des indemnités de fin de carrière de 41 K€.

Les produits exceptionnels s'élèvent à 733 K€ contre 2.755 K€ en 2021 soit une baisse de 2 M€ qui s'explique pour 1,8 M€ par une aide COVID versée par le Gouvernement fin décembre 2021.

Une enveloppe de 350 K€ a été attribuée au poste mandats annulés sur exercices antérieurs pour faire face aux éventuelles actions correctrices qui devraient être menées comme sur les exercices précédents.

Les quotes-parts des subventions d'investissement s'élèvent à 955 K€ et sont stables par rapport à 2021 et 2019. En 2020, des régularisations avaient été opérées.

Les reprises sur provisions pour risques et charges s'élèvent à 3 K€ et concernent les provisions pour gros entretien pour 2,7 M€.

Il est prévu de reprendre 2,7 M€ en 2022 dont 1,8 M€ pour les travaux d'étanchéité de la toiture phase 3 du parking du Centre Commercial de Mériadeck (opération n° 9 du PPI) et 450 K€ pour les travaux de remise en état et de mise aux normes sécurité incendie du parking du Centre Commercial de Mériadeck (opération n° 6 du PPI).

En effet, ces travaux provisionnés dans les comptes au 31 décembre 2021, devraient être réalisés en 2022 et donc repris au compte de résultat.

Les reprises pour provisions pour dépréciation des actifs circulants pour 150 K€ concernent les créances clients irrécouvrables préalablement provisionnées.

2.2 L'évolution du chiffres d'affaires par catégorie de recettes

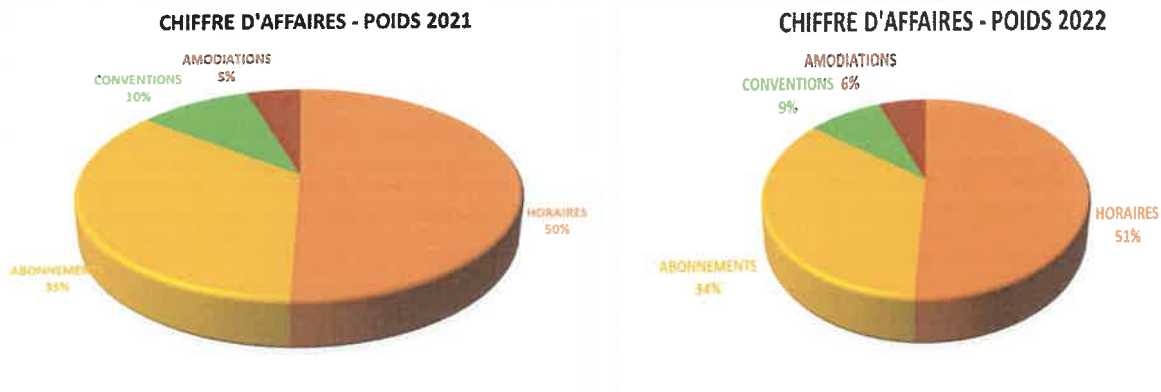
SPIC - Chiffre d'affaires et autres produits en K€	2019	2020	2021	B2022	VAR € 2022/2019	VAR % 2022/2019	VAR € 2022/2020	VAR % 2022/2020	VAR € 2022/2021	VAR % 2022/2021
Chiffre d'affaires - Horaires	11 112	6 955	10 688	11 609	497	4%	4 654	67%	921	9%
Chiffre d'affaires - Abonnements	9 190	9 369	7 417	7 905	2 007	22%	1 828	20%	488	7%
Chiffre d'affaires - Conventions			2 060	1 995					-65	-3%
Chiffre d'affaires - Amodiations			979	1 298					319	33%
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES FACTURE	20 302	16 323	21 143	22 806	2 504	12%	6 483	40%	1 663	8%
Bail emphytéotique	550	0	6	6	-544	-99%	6		0	0%
Refacturation SPA	369	231	548	650	281	76%	419	181%	102	19%
Remboursement formations et charges trentenaires	0	11	17	21	21		11	99%	5	27%
Autres recettes d'exploitation	229	-116	788	2	-227	-99%	118	-102%	-786	-100%
CHIFFRE D'AFFAIRES ET AUTRES PRODUITS	21 450	16 449	22 502	23 485	2 036	9%	7 036	43%	984	4%

Le chiffre d'affaires 2022 facturé s'élève à 22,8 M€ et le chiffre d'affaires et autres produits s'élèvent à 23,5 M€, soit une hausse de 984 K€ par rapport à 2021 et de 2 M€ par rapport à 2019.

Les hypothèses retenues pour construire le chiffre d'affaires 2022 sont les suivantes :

- chiffre d'affaires horaires : le nombre d'entrées du mois de janvier 2022 extrapolé sur 12 mois avec une majoration de 10% multiplié par le ticket moyen de 2021,
- chiffre d'affaires abonnements : le nombre d'abonnés de début 2022 résidents et permanents multiplié par le tarif des abonnements,
- chiffre d'affaires conventions : chaque convention a été étudiée pour être budgétisée de manière individualisée,
- chiffre d'affaires amodiations : estimation des décaissements à venir sur la base des contrats d'amodiations déjà signés.

Sur la base de ces hypothèses, les chiffres ont été retravaillés par parc.



La répartition du chiffre d'affaires entre 2021 et 2022 est quasi similaire. Par ailleurs, le chiffre d'affaires facturé augmente de 1,7M€ par rapport à 2021 et de 2,5M€ par rapport à 2019.

La hausse de 1,7M€ entre 2021 et 2022 s'explique par :

- + 1,3 M€ des parkings du périmètre 2021 sur la base d'estimations prudentes mais plus optimistes qu'en 2021
- -221 K€ des parkings fermés : Descas en 2021 et Grand Parc provisoire en février 2022
- + 629 K€ des parkings entrés dans le périmètre entre 2021 et 2022 : Amédée Saint Germain et l'impact en année pleine du parking des Grands Hommes

La hausse de 2,5 M€ entre 2019 et 2022 s'explique par :

- + 500 K€ des parkings du périmètre de 2019
 - o - 753 K€ sur les recettes horaires
 - o + 1,3 M€ sur les autres recettes
- + 2 M€ des parkings entrés dans le périmètre entre 2019 et 2022 : Amédée Saint Germain, Grands Hommes et Grand Parc

La variation de 984 K€ du chiffre d'affaires et autres produits entre 2021 et 2022 par catégorie de recettes s'explique par :

-+ 921 K€ de recettes horaires dont les principales variations sont les suivantes :

- o + 199 K€ sur le parking de la Gare Saint Jean porté par une reprise de la fréquentation (+10% de trafic par rapport à 2021)
- o + 125 K€ sur le parking des Grands Hommes qui sera exploité en année pleine en 2022 (parking repris le 14 juin 2021)
- o + 120 K€ sur le parking Amédée Saint Germain qui ouvrira courant 2022
- o - 115 K€ sur le parking du Grand Parc provisoire qui a fermé en février 2022

Le chiffre d'affaires horaires de 2019 s'élève à 11.112 K€ contre 11.609 K€ en 2022 soit une hausse de 497K€.

A périmètre constant à 2019 (sans Amédée Saint Germain, Grands Hommes et Grand Parc), les recettes horaires s'élèvent à 10,4 M€ en 2022 contre 11,1 M€, soit une baisse de 0,7 M€ malgré l'augmentation tarifaire du 1^{er} janvier 2021. Cette régression s'explique par une baisse de la fréquentation dans les parcs depuis la crise COVID 19.

Les parcs entrés dans le périmètre entre 2019 et 2022 représentent 1.250K€ de chiffre d'affaires en 2022.

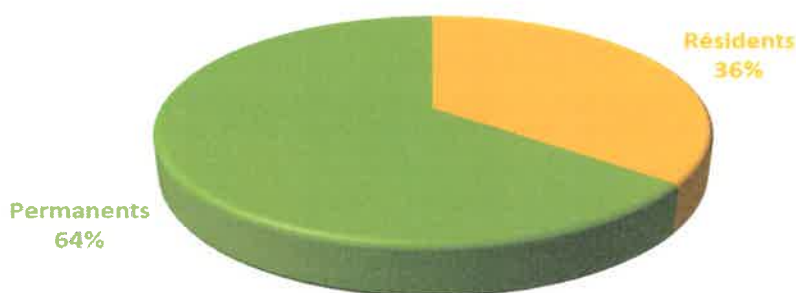
La hausse de chiffre d'affaires entre 2019 et 2022 est portée par les nouveaux parcs. L'augmentation tarifaire ne permet pas de compenser la baisse de la fréquentation.

- **+ 488 K€ de recettes abonnements** dont les principales variations entre 2021 et 2022 sont les suivantes :
 - o + 154 K€ sur le parking des Grands Hommes qui sera exploité en année pleine en 2022 (parking repris le 14 juin 2021)
 - o - 39 K€ liés à la fermeture du Parking Descas en 2021
 - o + 357 K€ liés aux parkings existants en 2021 qui s'explique par l'augmentation du nombre d'abonnés en 2022 avec +330 abonnés résidents (+ 12 %) et +385 abonnés permanents (+ 7 %).

Selon ces estimations, le nombre d'abonnés permanents reviendrait au niveau de l'année 2019 alors que le nombre d'abonnés résidents serait de + 32 %.

Au global, nous prévoyons une hausse de nos abonnés de 10 % par rapport à 2019 et de + 8,7 % par rapport à 2021.

BUDGET 2022 - ABONNÉS PERMANENTS ET RÉSIDENTS



Les abonnés résidents représentent 36 % des abonnements mais sont à l'origine de 27 % du chiffre d'affaires, ce qui s'explique par des tarifs plus avantageux.

- **- 65 K€ de recettes des conventions.** Une légère baisse est attendue suite à des régularisations de facturation opérées en 2021 qui majore les recettes des conventions.

- **+ 319 K€ de recettes d'amodiations** qui s'explique pour 195 K€ par le parking Amédée Saint Germain qui entrera en service courant 2022 et pour 69 K€ par l'année pleine des amodiations du parking des Sécheries décaissées fin 2021.
- **+ 102 K€ (+ 19 %) de refacturation entre le SPIC et le SPA** suite à la réactualisation de la convention entre ces 2 entités à compter du 1^{er} janvier 2022 plus fidèle à la réalité

Chiffre d'affaires 2022 par catégorie et par parking

Parcs	2021					Budget 2022					VAR € B22/R21	VAR % B22/R21
	Horaires	Abonnements	Conventions	Amodiations	TOTAL en K€	Horaires	Abonnements	Conventions	Amodiations	TOTAL en K€		
CC MERIADECK	894	531	1 020	1	2 446	980	600	976	2	2 558	112	5%
GARE ST JEAN	2 101	173	6	-	2 279	2 300	198	19	-	2 508	228	10%
PEY-BERLAND	1 346	507	170	16	2 039	1 450	568	82	22	2 121	83	4%
VICTOR HUGO	1 387	544	3	2	1 936	1 400	609	2	3	2 014	78	4%
GAMBETTA	695	597	6	5	1 303	780	637	8	5	1 430	127	10%
CITE MONDIALE	431	738	46	24	1 239	450	806	46	34	1 337	98	8%
ALLEES CHARTRES	842	385	-	-	1 227	840	418	-	-	1 258	31	3%
GRANDS HOMMES	725	156	14	-	894	850	310	25	8	1 193	299	33%
REPUBLIQUE	422	556	5	1	984	490	582	6	1	1 079	95	10%
VICTOIRE	391	416	5	15	828	450	422	8	16	896	68	8%
08-mai-45	316	396	9	-	720	360	406	7	1	774	54	7%
FRONT DU MEDOC	718	536	51	22	726	130	540	52	1	723	-	-1%
PALUDATE	198	503	6	137	843	200	350	8	127	684	-	-19%
PORTE DE BORDEAUX	44	302	6	220	571	50	317	6	225	598	27	5%
SECHERIES	6	19	0	432	458	7	18	0	501	526	68	15%
GRAND PARC	191	112	151	49	405	280	146	74	-	500	94	23%
ARENA	96	4	134	103	337	100	9	261	105	474	137	41%
AMEDEE	-	-	-	-	-	120	15	-	195	330	330	
PESSAC	30	152	99	23	304	50	150	101	26	327	23	8%
BERGONIE	112	-	61	3	176	130	-	99	3	232	56	32%
BONNAC	-	194	9	-	204	-	214	7	-	221	18	9%
LIBERATION	70	85	5	2	161	70	97	6	2	174	13	8%
MERIGNAC	24	50	86	5	165	27	61	79	4	172	6	4%
LAHARPE	50	39	5	-	94	55	42	6	-	103	9	9%
ALSACE LORRAINE	-	88	0	-	88	-	101	0	-	101	13	15%
SIEGE	-	103	-	-	103	-	100	-	-	100	-	-3%
BEAUJON	14	73	5	-	92	15	77	6	-	98	6	7%
UGC 7EME ART	-	2	98	-	99	-	6	92	-	98	-	-2%
LHOTE	-	81	1	1	83	-	81	0	1	82	-	-1%
CROIX DE SEQUEY	-	21	3	15	38	-	20	3	16	39	1	2%
PROVGRDPARC	140	0	-	-	141	25	-	-	-	25	-	-82%
MEGARAMA	-	-	35	-	35	-	-	23	-	23	-	-34%
RUE DE BEGLES	-	17	-	-	17	-	5	-	-	5	-	-70%
DESCAS	46	39	20	-	105	-	-	-	-	-	-	-100%
TOTAL	10 687	7 418	2 060	978	21 143	11 609	7 905	1 995	1 298	22 806	1 663	8%

16 parkings ont un chiffre d'affaires supérieur à 500 K€ et représentent 20,2 M€, soit 89 % du chiffre d'affaires de l'ensemble des parcs de stationnement.

Le chiffre d'affaires par place est de 1,7 K€ en moyenne en 2022 contre 1,6 K€ en 2021.

2.3 L'évolution des dépenses de fonctionnement

SPIC - Dépenses de fonctionnement en K€

Chapitre	Libellé	2019	2020	2021	B2022	VAR € 2022/2019	VAR % 2022/2019	VAR € 2022/2020	VAR % 2022/2020	VAR € 2022/2021	VAR % 2022/2021
011	Achats, charges externes et impôts	6 038	7 910	8 074	12 249	6 211	103%	4 339	55%	4 175	52%
012	Charges de personnel	8 112	6 907	7 128	8 491	379	5%	1 583	23%	1 363	19%
042	Dotations aux amortissements	4 448	4 700	4 508	4 895	447	10%	195	4%	387	9%
042	Dotations aux provisions pour risques et charges	2 487	1 365	3 946	4 393	1 905	77%	3 028	222%	447	11%
08	Dotations aux provisions pour dépréciation des clients	309	0	116	150	-159	-52%	150		34	29%
05	Autres charges	2	14	22	1 073	1 071	51987%	1 059	7426%	1 051	4737%
07	Charges exceptionnelles	740	420	135	469	-271	-37%	49	12%	334	247%
09	Impôt sur les sociétés	164	533	800	0	-164	-100%	-533	0%	-800	-100%
022	Dépenses imprévues	0	0	0	50	50		50		50	
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		22 301	21 850	24 729	31 770	9 470	42%	9 920	45%	7 041	28%

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 31,8 M€ en 2022.

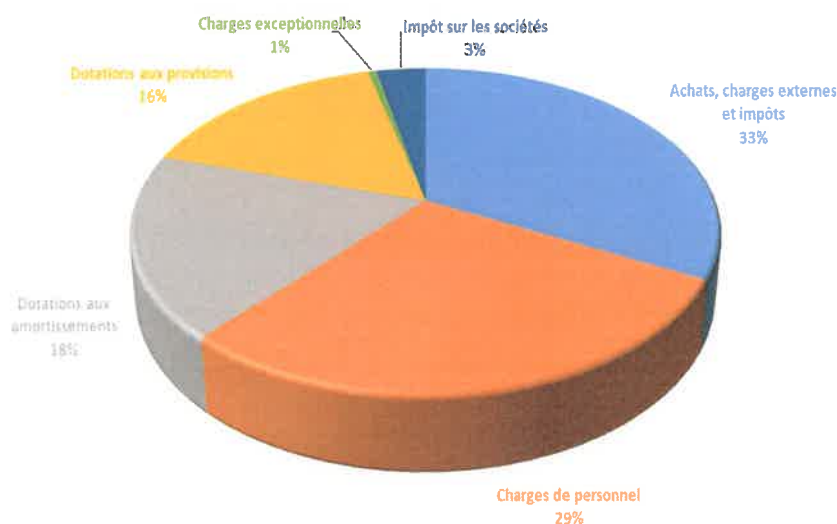
Elles augmentent de 7M€ par rapport à 2021 (+ 28 %) et de 9,5M€ par rapport à 2019 (+42%). Cette variation s'explique notamment par :

- +4M€ d'achats et charges externes
- +1,4M€ de charges de personnel
- +1M€ de redevance en faveur de Bordeaux Métropole pour l'exploitation de ses parkings mis en concession à METPARK

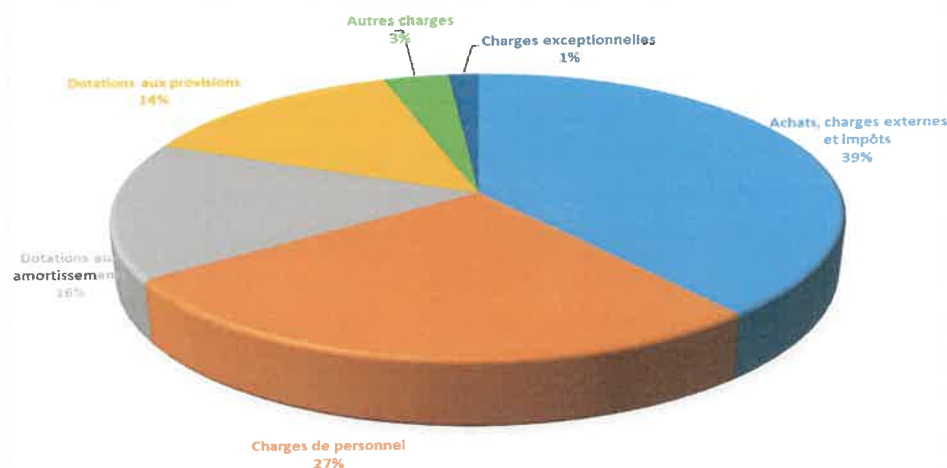
La variation de +9,5M€ entre 2019 et 2022 s'explique notamment par :

- +5,8M€ d'achats et charges externes
- +1,9M€ de dotations aux provisions pour risques et charges liées aux provisions pour grosses réparations qui découlent du plan pluriannuel d'investissement
- +1M€ de redevance en faveur de Bordeaux Métropole pour l'exploitation de ses parkings mis en concession à METPARK

Poids des dépenses de fonctionnement 2021



Poids des dépenses de fonctionnement 2022



Le poids des achats, charges externes et impôts augmente de 6 points en 2022 par rapport à 2021.

Les achats, charges externes et impôts représentent 39% des charges du SPIC et **s'élèvent à 12,2M€ en 2022** soit +4,2M€ (+52%) par rapport à 2021 et +6,2M€ par rapport à 2019.

Détail des charges externes

en K€

Chapitre	Nature	Libellé	2019	2020	2021	B2022	VAR € 2022/2019	VAR % 2022/2019	VAR € 2022/2020	VAR % 2022/2020	VAR € 2022/2021	VAR % 2022/2021
011	60	Achats d'exploitation	861	947	787	1 329	468	54%	382	40%	542	69%
011	615	Entretien et réparations	1 358	2 980	2 032	5 058	3 700	272%	2 077	70%	3 025	149%
011	611	Sous traitance générale	394	650	924	503	109	28%	-147	-23%	-421	-46%
011	622	Honoraires	246	257	727	1 100	855	348%	843	328%	374	51%
011	628	Concours divers	281	27	288	628	347	123%	600	2187%	339	118%
011	614	Charges locatives	183	169	199	235	52	28%	66	39%	36	18%
011	626	Frais postaux et de télécommunications	180	183	155	165	-15	-8%	-18	-10%	11	7%
011	613	Locations	47	96	132	108	61	128%	12	12%	-24	-18%
011	616	Assurances	106	124	110	140	34	32%	16	13%	30	27%
011	623	Communication, relations publiques	36	269	107	220	183	503%	-49	-18%	113	106%
011		Autres charges externes	130	69	130	160	30	23%	91	133%	30	23%
011	61 et 62	Charges externes	2 962	4 826	4 805	8 317	5 355	181%	3 491	72%	3 512	73%
011	63	Impôts (hors impôts liés au personnel)	2 215	2 138	2 482	2 603	388	18%	466	22%	121	5%
		TOTAL ACHATS, CHARGES EXTERNES ET IMPOTS	6 038	7 910	8 074	12 249	6 211	103%	4 339	55%	4 175	52%

Les principales charges de 2022 sont les suivantes :

- Poste entretien des bâtiments : 3,5M€
 - o Réfection de la toiture phase 3 du parking du Centre Commercial de Mériadeck pour 1,5M€ (opération n°9 du PPI) provisionné en gros entretien pour 2,3M€ au 31 décembre 2021
 - o Peinture des parkings pour 1,1M€ : Centre Commercial Mériadeck, Front du Médoc, Pey Berland et Victor Hugo (opération n°47 du PPI)
 - o Réhabilitation du parking du Centre Commercial Mériadeck suite à un incendie pour 340K€ (opération n°6 du PPI) provisionné à hauteur de 450K€
- Taxes foncières : 1,6M€

- Redevance à Bordeaux Métropole : 1M€
- Electricité : 835K€
- Cotisations foncières des entreprises (impôts) : 800K€
- Redevance à la SNCF pour le parking gare Saint Jean : 560K€
- Prestations de nettoyage : 450K€
- Maintenance des matériels de péage et des caisses automatiques : 400K€

Les dépenses liées au PPI budgétisées en charges externes (entretien bâtiments et honoraires) pèsent 43% dans le total des charges externes budgétisées en 2022. Les travaux ayant chroniquement du retard, il a été budgétisé 75% des dépenses de fonctionnement prévues au PPI 2022.

Les achats d'exploitation s'élèvent à 1.329K€ et augmentent de 542K€ (+69%) par rapport à 2021 suite à la hausse de l'électricité pour 342K€ (+70%).

Les charges externes s'élèvent à 8.317K€. Elles augmentent de 3,5M€ par rapport 2021 et s'expliquent par :

- les travaux de l'étanchéité de la toiture du parking du Centre Commercial de Mériadeck pour +1,4M€ (PPI)
- les travaux de peinture pour +1M€ (PPI)
- la hausse de l'électricité pour +342K€
- la réhabilitation du parking du Centre Commercial de Mériadeck suite à l'incendie pour +340K€
- la redevance de la gare Saint Jean de l'exercice 2019 non provisionnée pour +280K€
- des études et audits pour le service maîtrise d'ouvrage pour 270K€ (PPI)

Les impôts s'élèvent à 2,6M€ contre 2,5M€ en 2021 soit une hausse de 5% qui s'explique par la révision des valeurs locatives cadastrales des locaux professionnels qui fait augmenter les taxes foncières et les cotisations foncières des entreprises.

Les charges de personnel s'élèvent à 8,5M€ contre 7,1M€ en 2021 soit une hausse de 19%. Il a été budgétisé en 2022 une augmentation générale des salaires de 3% et une augmentation individuelle de 0,5%.

Les charges de personnel augmentent en 2022 du fait de nombreux postes vacants en 2021 (remplacement non immédiat) et des personnes en arrêts maladie non remplacées.

Pour obtenir la masse salariale, il convient d'ajouter la mutuelle budgétisée en charge externe pour 190K€ au titre de 2022, d'ajouter les coûts liés au plan de formation pour 100K€ et d'enlever les remboursements principalement liés à la maladie pour 615K€.

La masse salariale chargée s'élève donc à 8,2M€ pour un effectif moyen de 164 personnes.

Le coût moyen brut d'un salarié est de 33,2K€ en 2022 contre 31,9K€ en 2021, 32,4K€ en 2020 et 35,2K€ en 2019 soit une baisse de 6% par rapport à 2019.

Le personnel intérimaire est estimé à 120K€ et exclusivement budgétisé pour le parking de l'ARENA. Ce poste s'élevait à 623K€ en 2019 et 26K€ en 2021.

Les dotations aux amortissements s'élèvent à 4,9M€ et sont en hausse de 9% soit +387K€. Cette augmentation s'explique par des acquisitions d'immobilisations (hors immobilisation en cours) pour 2,7M€ en 2021 et pour 2,6M€ en 2022.

Les dotations aux provisions pour risques et charges sont estimées à 4,4M€ et concernent les provisions pour gros entretiens pour 4,1M€ prévus au PPI.

A contrario, 3M€ de reprise devraient être opérés en 2022 dont 2,8M€ sur des provisions pour gros entretien. L'impact en résultat serait donc de -1,4M€ contre -2,7M€ en 2021.

Les provisions pour dépréciation des clients sont estimées à 150K€ en 2022 et suivent le plan de dépréciation des créances clients adopté par la Régie.

Poids détaillé des charges d'exploitation

Nature	Libellé	2021	Poids	2022	Poids
60	Sous-total Achats d'exploitation	787	3,3%	1 329	4,2%
615	Entretien et réparations	2 032	9%	5 058	16%
611	Sous traitance générale	924	4%	503	2%
622	Honoraires	727	3%	1 100	4%
628	Concours divers	288	1%	628	2%
614	Charges locatives	199	1%	235	1%
626	Frais postaux et de télécommunications	155	1%	165	1%
613	Locations	132	1%	108	0%
616	Assurances	110	0%	140	0%
623	Communication, relations publiques	107	0%	220	1%
	Autres charges externes	130	1%	160	1%
61 et 62	Sous-total Charges externes	4 805	20,2%	8 317	26,6%
63	Sous-total Impôts (hors impôts liés au personnel)	2 482	10,4%	2 603	8,3%
	TOTAL ACHATS, CHARGES EXTERNES ET IMPOTS	8 074	33,9%	12 249	39,1%
012	CHARGES DE PERSONNEL	7 128	30,0%	8 491	27,1%
042	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	4 508	18,9%	4 895	15,6%
042	DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	3 946	16,6%	4 393	14,0%
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION DES CLIENTS	116	0,5%	150	0,5%
65	AUTRES CHARGES	22	0,1%	1 073	3,4%
	DEPENSES IMPREVUES	-	0,0%	50	0,2%
	TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	23 794	100%	31 301	100%

Les dépenses qui pèsent le plus dans les charges d'exploitation sont les suivantes :

- Les charges de personnel pour 27,1% contre 30% en 2021
- Les dotations aux amortissements pour 15,6% contre 19% en 2021
- Les dépenses d'entretien, maintenance et réparations pour 16% contre 9% en 2021

Les autres charges s'élèvent à 1.073K€ et sont principalement composées de la redevance en faveur de Bordeaux Métropole pour l'exploitation de ses parkings mis en concession à METPARK.

Les charges exceptionnelles sont estimées à 469K€ en prévision de réduction de titres sur années antérieures pour 260K€ suite à l'émission d'avoirs clients à venir.

50K€ de dépenses imprévues ont été budgétisées en dépenses d'exploitation.

3. L'INVESTISSEMENT

La section d'investissement présente **un résultat négatif de 4,8M€**.

3.1 L'évolution des recettes d'investissement

	2019	2020	2021	B2022	VAR € 2022/2019	VAR % 2022/2019	VAR € 2022/2020	VAR % 2022/2020	VAR € 2022/2021	VAR % 2022/2021
SPIC - Recettes d'investissement en K€										
Subventions d'investissement	1 361	11 572	83	0	-1 361	-100%	-11 572	-100%	-83	-100%
Immobilisations corporelles	0	17	17	0	0		-17	-100%	-17	-100%
Immobilisations en-cours	22	107	70	0	-22	-100%	-107	-100%	-70	-100%
Opérations pour le compte d'un tiers	0	28	0	342	342		314	110%	342	
Provisions pour risques et charges (dotations)	2 487	1 365	3 946	4 393	1 905	77%	3 028	222%	447	11%
Dotations aux amortissements	4 448	4 700	4 508	4 895	447	10%	195	4%	387	9%
Avances versées sur commandes d'immobilisations	0	272	0	0	0		-272	-100%	0	
TOTAL RECETTES	8 319	18 061	8 623	9 630	1 312	16%	-8 431	-47%	1 007	12%

Les recettes d'investissement sont principalement constituées par les opérations pour le compte d'un tiers, les amortissements des immobilisations ainsi que par les provisions pour risques et charges

L'ensemble de ces éléments a été précédemment commenté et n'appelle pas de remarques supplémentaires.

3.2 L'évolution des dépenses d'investissement

	2019	2020	2021	B2022	VAR € 2022/2019	VAR % 2022/2019	VAR € 2022/2020	VAR % 2022/2020	VAR € 2022/2021	VAR % 2022/2021
SPIC - Dépenses d'investissement en K€										
Immobilisations incorporelles	119	8	560	696	577	487%	688	8723%	135	24%
Immobilisations corporelles	2 175	588	2 102	1 875	-300	-14%	1 287	219%	-227	-11%
Immobilisations en-cours	7 101	1 734	4 368	7 463	362	5%	5 729	330%	3 096	71%
Subventions d'investissement	0	11 172	300	0	0		-11 172	-100%	-300	-100%
Emprunts et dettes assimilées	0	0	0	0	0		0		0	-100%
Opérations pour le compte d'un tiers	0	4	721	342	342		338	8627%	-379	-53%
Quotes-parts des subventions d'investissement virées au résultat	952	1 265	953	955	3	0%	-310	-25%	2	0%
Provisions pour risques et charges (reprises)	578	1 206	1 239	2 980	2 402	415%	1 774	147%	1 741	140%
Opérations patrimoniales	0	272	0	0	0		-272	-100%	0	
Dépenses imprévues				150	150		150		150	
TOTAL DEPENSES	10 925	16 248	10 244	14 461	3 536	32%	-1 787	-11%	4 217	41%

Les acquisitions d'immobilisations prévues au budget 2022 s'élèvent à 10M€ et concernent le PPI à hauteur de 9,4M€ soit 94%.

Les travaux ayant chroniquement du retard, il a été budgétisé 80% des investissements prévus au PPI 2022.

Les principales immobilisations prévues en 2022 sont les suivantes :

- Construction du parking de Dunant pour 3,9M€ (38% des investissements 2022)
- Construction du parking Amédée Saint Germain pour 2,7M€ (26% des investissements 2022)
- MGP (PPI n°14) pour 585K€
- Audit et installation d'un système vidéo dans les parkings (PPI n°5) pour 400K€
- Remplacement des anciennes centrales Commend par des nouvelles centrales IP (PPI n°50) pour 320K€
- Divers projets informatiques pour le siège et l'exploitation pour 350K€

Les constructions des parkings Amédée Saint Germain et Dunant sont budgétisées pour 6,6M€ en 2022 soit 64% des investissements 2022.

Aucune subvention n'est budgétisée en 2022.

Le poste opération pour le compte d'un tiers pour 342K€ concerne le projet d'extension de la fourrière dont les travaux seraient effectués par le SPIC.

Les quotes-parts de subventions virées au résultat s'élèvent à 955K€. Elles ont augmenté en 2020 pour revenir à la normale en 2021. La hausse en 2020, s'explique par des régularisations liées à des subventions jamais intégrées dans les comptes : Pey Berland, Mérignac et Gambetta.

Les reprises sur provisions pour risques et charges sont le miroir des comptes de reprises sur provisions pour risques et charges présents en recettes de fonctionnement.

Des dépenses imprévues ont été budgétisées en dépenses d'investissement pour 150K€ soit à hauteur de 1,5% des investissements (possibilité de budgétiser jusqu'à 7,5%).

Aussi, vous est-il proposé, Mesdames, Messieurs, si tel est votre avis, de bien vouloir adopter le budget primitif 2022.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège social de METPARK le 29 mars 2022

Pour expédition conforme

Le Président



Christophe DUPRAT

REPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE
DE LA GIRONDE

08 AVR. 2022

Bureau du Courrier

Numéro SIRET
45333506900010

COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT
METPARK STATIONNEMENT

POSTE COMPTABLE DE : RECETTE DES FINANCES BX METROPOL

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 4 (1)

Budget primitif

BUDGET : METPARK STATIONNEMENT (2)

ANNEE 2022

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	18

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	19
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	20
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	24
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	25
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	26
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	28
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	29
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	30
A3.2 - Etalement des provisions	31
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	32
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	33
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	34
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	35

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	36
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	37
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	38
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	39
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	40
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	41
B1.7 - Etat des engagements reçus	42
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	43
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	45
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	46
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	47

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	48
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) budgétaires Délibération N° 2007/06/04 du 11/12/2007.

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
VUE D'ENSEMBLE		A1

EXPLOITATION

V O T E		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	31 770 330,15	28 967 844,70
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	392 131,94	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 12 588 983,03
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		32 162 462,09	41 556 827,73

INVESTISSEMENT

V O T E		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	14 460 832,28	9 630 322,71
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	257 473,25	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 5 087 982,82
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		14 718 305,53	14 718 305,53

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	46 880 767,62	56 275 133,26
---------------------	---------------	---------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	11 609 828,00	391 622,98	12 249 134,56	12 249 134,56	12 640 757,54
012	Charges de personnel, frais assimilés	7 797 624,00	0,00	8 490 500,00	8 490 500,00	8 490 500,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	210 100,00	508,96	1 073 480,00	1 073 480,00	1 073 988,96
Total des dépenses de gestion des services		19 617 552,00	392 131,94	21 813 114,56	21 813 114,56	22 205 246,50
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	421 000,00	0,00	469 250,00	469 250,00	469 250,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	580 000,00		150 000,00	150 000,00	150 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	800 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	100 000,00		50 000,00	50 000,00	50 000,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		21 518 552,00	392 131,94	22 482 364,56	22 482 364,56	22 874 496,50
023	Virement à la section d'investissement (6)	2 946 355,46		0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	8 689 778,00		9 287 965,59	9 287 965,59	9 287 965,59
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		11 636 133,46		9 287 965,59	9 287 965,59	9 287 965,59
TOTAL		33 154 685,46	392 131,94	31 770 330,15	31 770 330,15	32 162 462,09

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	32 162 462,09
---	----------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	1 190 000,00	0,00	665 000,00	665 000,00	665 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	22 977 893,00	0,00	23 477 553,62	23 477 553,62	23 477 553,62
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	7 556,00	7 556,00	7 556,00
Total des recettes de gestion des services		24 167 893,00	0,00	24 150 109,62	24 150 109,62	24 150 109,62
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	1 084 500,00	0,00	733 300,00	733 300,00	733 300,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	500 000,00		150 000,00	150 000,00	150 000,00
Total des recettes réelles d'exploitation		25 752 393,00	0,00	25 033 409,62	25 033 409,62	25 033 409,62
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	6 738 792,00		3 934 435,08	3 934 435,08	3 934 435,08
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		6 738 792,00		3 934 435,08	3 934 435,08	3 934 435,08
TOTAL		32 491 185,00	0,00	28 967 844,70	28 967 844,70	28 967 844,70

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	12 588 983,03
---	----------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	41 556 827,73
---	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	5 353 530,51
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	1 106 305,00	128 400,00	695 719,00	695 719,00	824 119,00
21	Immobilisations corporelles	4 598 191,00	129 073,25	1 874 958,28	1 874 958,28	2 004 031,53
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	4 737 303,56	0,00	7 463 362,80	7 463 362,80	7 463 362,80
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	10 441 799,56	257 473,25	10 034 040,08	10 034 040,08	10 291 513,33
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	300 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	271,46	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		150 000,00	150 000,00	150 000,00
	Total des dépenses financières	300 271,46	0,00	150 000,00	150 000,00	150 000,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	724 870,98	0,00	342 357,12	342 357,12	342 357,12
	Total des dépenses réelles d'investissement	11 466 942,00	257 473,25	10 526 397,20	10 526 397,20	10 783 870,45
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	6 738 792,00		3 934 435,08	3 934 435,08	3 934 435,08
041	Opérations patrimoniales (4)	210 000,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	6 948 792,00		3 934 435,08	3 934 435,08	3 934 435,08
	TOTAL	18 415 734,00	257 473,25	14 460 832,28	14 460 832,28	14 718 305,53

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	14 718 305,53
---	----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	342 357,12	342 357,12	342 357,12
	Total des recettes réelles d'investissement	0,00	0,00	342 357,12	342 357,12	342 357,12
021	Virement de la section d'exploitation (4)	2 946 355,46		0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	8 689 778,00		9 287 965,59	9 287 965,59	9 287 965,59
041	Opérations patrimoniales (4)	210 000,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	11 846 133,46		9 287 965,59	9 287 965,59	9 287 965,59
	TOTAL	11 846 133,46	0,00	9 630 322,71	9 630 322,71	9 630 322,71

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	5 087 982,82
--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	14 718 305,53
---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (8)**

5 353 530,51

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	12 640 757,54		12 640 757,54
012	Charges de personnel, frais assimilés	8 490 500,00		8 490 500,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 073 988,96		1 073 988,96
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	469 250,00	0,00	469 250,00
68	Dot. Amortist, dépréciat*, provisions	150 000,00	9 287 965,59	9 437 965,59
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	50 000,00		50 000,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		0,00	0,00
	Dépenses d'exploitation – Total	22 874 496,50	9 287 965,59	32 162 462,09

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	32 162 462,09
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	954 685,08	954 685,08
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		2 979 750,00	2 979 750,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	824 119,00	0,00	824 119,00
21	Immobilisations corporelles (6)	2 004 031,53	0,00	2 004 031,53
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	7 463 362,80	0,00	7 463 362,80
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat* des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	342 357,12	0,00	342 357,12
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	150 000,00		150 000,00
	Dépenses d'investissement – Total	10 783 870,45	3 934 435,08	14 718 305,53

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	14 718 305,53
---	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	665 000,00		665 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	23 477 553,62		23 477 553,62
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	7 556,00		7 556,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	733 300,00	954 685,08	1 687 985,08
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	150 000,00	2 979 750,00	3 129 750,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		25 033 409,62	3 934 435,08	28 967 844,70

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	12 588 983,03
---	----------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	41 556 827,73
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		4 392 625,00	4 392 625,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		4 895 340,59	4 895 340,59
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	342 357,12	0,00	342 357,12
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		342 357,12	9 287 965,59	9 630 322,71

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	5 087 982,82
--	---------------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	14 718 305,53
---	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	11 609 828,00	12 249 134,56	12 249 134,56
60222	Produits d'entretien	12 000,00	50 000,00	50 000,00
60224	Fournitures de magasin	159 800,00	162 000,00	162 000,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	698 518,00	935 361,52	935 361,52
6063	Fournitures entretien et petit équi	181 950,00	137 200,00	137 200,00
6064	Fournitures administratives	22 000,00	24 500,00	24 500,00
6066	Carburants	15 000,00	20 000,00	20 000,00
6068	Autres matières et fournitures	15 800,00	0,00	0,00
611	Sous-traitance générale	1 481 844,00	503 000,00	503 000,00
6135	Locations mobilières	70 277,00	80 200,00	80 200,00
6137	Redevances, droits de passage, servitude	0,00	27 850,00	27 850,00
614	Charges locatives et de copropriété	222 865,00	235 000,00	235 000,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	3 039 353,00	3 453 166,54	3 453 166,54
61523	Entretien, réparations réseaux	0,00	50 000,00	50 000,00
61551	Entretien matériel roulant	20 000,00	44 000,00	44 000,00
6156	Maintenance	1 743 803,00	1 510 385,00	1 510 385,00
6168	Autres	105 218,00	140 000,00	140 000,00
618	Divers	10 500,00	9 883,00	9 883,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	2 000,00	1 800,00	1 800,00
6226	Honoraires	657 056,00	946 068,50	946 068,50
6228	Divers	200 000,00	152 500,00	152 500,00
6231	Annonces et insertions	60 000,00	27 200,00	27 200,00
6236	Catalogues et imprimés	700,00	50 720,00	50 720,00
6238	Divers	200 344,00	142 000,00	142 000,00
6251	Voyages et déplacements	7 000,00	10 000,00	10 000,00
6257	Réceptions	26 500,00	55 000,00	55 000,00
6261	Frais d'affranchissement	10 400,00	10 400,00	10 400,00
6262	Frais de télécommunications	187 881,00	155 000,00	155 000,00
627	Services bancaires et assimilés	62 725,00	85 000,00	85 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	46 523,00	567 800,00	567 800,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	62 000,00	60 000,00	60 000,00
635111	Cotisat° Foncière des Entreprises	500 000,00	800 000,00	800 000,00
635112	Cotisat° Valeur Ajoutée Entreprises	190 000,00	200 000,00	200 000,00
63512	Taxes foncières	1 510 000,00	1 557 600,00	1 557 600,00
6358	Autres droits	40 000,00	40 000,00	40 000,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	47 771,00	5 500,00	5 500,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	7 797 624,00	8 490 500,00	8 490 500,00
6211	Personnel intérimaire	80 000,00	120 000,00	120 000,00
6312	Taxe d'apprentissage	55 841,00	39 000,00	39 000,00
6313	Participat° employeurs format° continue	110 000,00	0,00	0,00
6318	Autres impôts, taxes et versements assim	18 000,00	0,00	0,00
6333	Particip. employeurs format° pro. cont.	86 000,00	125 000,00	125 000,00
6334	Particip. employeurs effort construct°	0,00	26 000,00	26 000,00
6411	Salaires, appointements, commissions	5 158 000,00	5 370 000,00	5 370 000,00
6412	Congés payés	-180 000,00	50 000,00	50 000,00
6413	Primes et gratifications	70 000,00	70 000,00	70 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	1 198 796,00	1 675 000,00	1 675 000,00
6452	Cotisations aux mutuelles	328 000,00	182 500,00	182 500,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	354 962,00	359 000,00	359 000,00
6454	Cotisations au Pôle emploi	257 525,00	218 000,00	218 000,00
6472	Versements aux comités d'entreprise	45 000,00	46 000,00	46 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	15 000,00	12 000,00	12 000,00
6478	Autres charges sociales diverses	70 500,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	130 000,00	198 000,00	198 000,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	210 100,00	1 073 480,00	1 073 480,00
6512	Droits d'utilisat° informatique nuage	0,00	13 480,00	13 480,00
6518	Autres	150 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	50 000,00	50 000,00	50 000,00
6542	Créances éteintes	10 000,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	100,00	10 000,00	10 000,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		19 617 552,00	21 813 114,56	21 813 114,56
66	Charges financières (b) (8)	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	421 000,00	469 250,00	469 250,00
6713	Dons, libéralités	0,00	3 000,00	3 000,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	230 000,00	266 250,00	266 250,00

METPARK STATIONNEMENT - METPARK STATIONNEMENT - BP - 2022

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
673	Titres annulés sur exercices antérieurs	190 000,00	200 000,00	200 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	1 000,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	580 000,00	150 000,00	150 000,00
6817	Dot. dépréc. actifs circulants	580 000,00	150 000,00	150 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	800 000,00	0,00	0,00
6951	Impôts sur les bénéfices	800 000,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	100 000,00	50 000,00	50 000,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		21 518 552,00	22 482 364,56	22 482 364,56
023	Virement à la section d'investissement	2 946 355,46	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	8 689 778,00	9 287 965,59	9 287 965,59
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	4 744 197,00	4 895 340,59	4 895 340,59
6815	Dot. prov. pour risques exploitat°	3 945 581,00	4 392 625,00	4 392 625,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		11 636 133,46	9 287 965,59	9 287 965,59
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		11 636 133,46	9 287 965,59	9 287 965,59
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		33 154 685,46	31 770 330,15	31 770 330,15

+

RESTES A REALISER N-1 (13)			392 131,94
-----------------------------------	--	--	-------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)			0,00
--	--	--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES			32 162 462,09
---	--	--	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES				A2
Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	1 190 000,00	665 000,00	665 000,00
6032	Variat° stocks autres approvisionnements	200 000,00	50 000,00	50 000,00
64198	Autres remboursements	900 000,00	415 000,00	415 000,00
6459	Rembours charges SS et prévoyance	90 000,00	200 000,00	200 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	22 977 893,00	23 477 553,62	23 477 553,62
706	Prestations de services	22 502 313,00	22 806 153,62	22 806 153,62
7084	Mise à disposition de personnel facturée	105 000,00	300 000,00	300 000,00
7087	Remboursement de frais	365 580,00	371 400,00	371 400,00
7088	Autres produits activités annexes	5 000,00	0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	7 556,00	7 556,00
752	Revenus des immeubles	0,00	5 556,00	5 556,00
7588	Autres	0,00	2 000,00	2 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		24 167 893,00	24 150 109,62	24 150 109,62
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	1 084 500,00	733 300,00	733 300,00
7711	Dédits et pénalités perçus	0,00	3 000,00	3 000,00
7714	Recouvrt créances admises en non valeur	1 000,00	300,00	300,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	1 001 500,00	300 000,00	300 000,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	2 000,00	350 000,00	350 000,00
778	Autres produits exceptionnels	80 000,00	80 000,00	80 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	500 000,00	150 000,00	150 000,00
7817	Rep. dépréciat°. actifs circulants	500 000,00	150 000,00	150 000,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		25 752 393,00	25 033 409,62	25 033 409,62
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	6 738 792,00	3 934 435,08	3 934 435,08
722	Immobilisations corporelles	2 000,00	0,00	0,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	813 827,00	954 685,08	954 685,08
7815	Rep. prov. charges d'exploitat°	5 922 965,00	2 979 750,00	2 979 750,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		6 738 792,00	3 934 435,08	3 934 435,08
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		32 491 185,00	28 967 844,70	28 967 844,70

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	12 588 983,03
--	----------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	41 556 827,73
---	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	1 106 305,00	695 719,00	695 719,00
2031	Frais d'études	806 305,00	527 990,00	527 990,00
2051	Concessions et droits assimilés	300 000,00	167 729,00	167 729,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	4 598 191,00	1 874 958,28	1 874 958,28
2111	Terrains nus	982 296,00	0,00	0,00
2131	Bâtiments	130 000,00	28 000,00	28 000,00
2135	Installations générales, agencements	379 412,00	156 000,00	156 000,00
2154	Matériel industriel	2 915 983,00	1 489 058,28	1 489 058,28
2183	Matériel de bureau et informatique	177 000,00	189 900,00	189 900,00
2184	Mobilier	13 500,00	12 000,00	12 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	4 737 303,56	7 463 362,80	7 463 362,80
2313	Constructions	3 922 303,56	5 728 734,98	5 728 734,98
2314	Constructions sur sol d'autrui	0,00	574 273,47	574 273,47
2315	Installat°, matériel et outillage techni	605 000,00	1 017 436,00	1 017 436,00
238	Avances commandes immo. incorp.	210 000,00	142 918,35	142 918,35
Total des dépenses d'équipement		10 441 799,56	10 034 040,08	10 034 040,08
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	300 000,00	0,00	0,00
1316	Subv. équipt Autres E.P.L.	300 000,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	271,46	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	271,46	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	150 000,00	150 000,00
Total des dépenses financières		300 271,46	150 000,00	150 000,00
45811	FOURRIERE EXTENSION OPERATION POUR LE COMPTE D UN TIERS (6)	3 922,83	342 357,12	342 357,12
45821	FOURRIERE EXTENSION (6)	720 948,15	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		724 870,98	342 357,12	342 357,12
TOTAL DEPENSES REELLES		11 466 942,00	10 526 397,20	10 526 397,20
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	6 738 792,00	3 934 435,08	3 934 435,08
	Reprises sur autofinancement antérieur	6 736 792,00	3 934 435,08	3 934 435,08
13911	Sub. équipt cpte résult. Etat	8 997,00	8 996,60	8 996,60
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	28 403,00	28 403,32	28 403,32
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	29 889,00	29 889,06	29 889,06
13915	Sub. équipt cpte résult. Groupements	576 757,00	552 619,20	552 619,20
13917	Sub. équipt cpte résult. Budget communaut	11 270,00	11 268,36	11 268,36
13918	Autres subventions d'équipement	15 784,00	23 784,11	23 784,11
13932	Amendes de police	95 732,00	252 730,19	252 730,19
13935	Participat° non-réalisat° aires station.	46 995,00	46 994,24	46 994,24
15182	Autres provisions pour risques	200 000,00	225 000,00	225 000,00
1552	Provisions pour impôts	50 000,00	0,00	0,00
15722	Provisions pour gros entretien	5 672 965,00	2 754 750,00	2 754 750,00
	Charges transférées	2 000,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	2 000,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	210 000,00	0,00	0,00
2131	Bâtiments	50 000,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	160 000,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		6 948 792,00	3 934 435,08	3 934 435,08
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		18 415 734,00	14 460 832,28	14 460 832,28
				+
RESTES A REALISER N-1 (10)			257 473,25	
				+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)			0,00	
				=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			14 718 305,53	

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
- (2) Cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
- (6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.
- (8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements recus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00
45821	OPERATION POUR LE COMPTE D UN TIERS (5)	0,00	342 357,12	342 357,12
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	342 357,12	342 357,12
	TOTAL RECETTES REELLES	0,00	342 357,12	342 357,12
021	Virement de la section d'exploitation	2 946 355,46	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	8 689 778,00	9 287 965,59	9 287 965,59
15182	Autres provisions pour risques	352 750,00	94 125,00	94 125,00
1552	Provisions pour impôts	260 000,00	100 000,00	100 000,00
15722	Provisions pour gros entretien	3 091 731,00	4 168 500,00	4 168 500,00
1582	Autres provisions pour charges	241 100,00	30 000,00	30 000,00
28031	Frais d'études	80 631,00	0,00	0,00
28033	Frais d'insertion	1 350,00	1 350,00	1 350,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	151 088,00	222 187,00	222 187,00
28131	Bâtiments	446 304,00	448 302,98	448 302,98
28135	Installations générales, agencements, ...	735 029,00	787 222,73	787 222,73
28154	Matériel industriel	658 241,00	690 805,42	690 805,42
28182	Matériel de transport	14 089,00	11 071,05	11 071,05
28183	Matériel de bureau et informatique	48 226,00	124 809,00	124 809,00
28184	Mobilier	1 284,00	1 846,15	1 846,15
28185	Cheptel	208,00	0,00	0,00
2823	Constructions (affectation)	0,00	2 607 746,26	2 607 746,26
28231	Bâtiments (affectation)	2 421 402,00	0,00	0,00
28235	Installations générales (affectation)	186 345,00	0,00	0,00
	TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	11 636 133,46	9 287 965,59	9 287 965,59
041	Opérations patrimoniales (8)	210 000,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	210 000,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES D'ORDRE	11 846 133,46	9 287 965,59	9 287 965,59
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	11 846 133,46	9 630 322,71	9 630 322,71

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
---------------------------	------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	5 087 982,82
---	--------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	14 718 305,53
--	---------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DJ 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE			A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 BILLETS de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE			A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					0,00									
1641 Emprunts en euros (total)					0,00									
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					0,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.
- (7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
- (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE			A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)													
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 01/01/N				Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Taux d'intérêt		Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)			
						Type de taux (12)	Index (13)						
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00		0,00		0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		0,00					0,00		0,00		0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		0,00					0,00		0,00		0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00		0,00		0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00		0,00		0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00		0,00		0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00		0,00		0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00		0,00		0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00		0,00		0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00		0,00		0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00		0,00		0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00		0,00		0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00		0,00		0,00
Total général		0,00		0,00					0,00		0,00		0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 788.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX		A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 666.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

IV

A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (<i>turner</i>)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (<i>swaption</i>)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	
	IV
	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture							Primes éventuelles		
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE			A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture							Catégorie d'emprunt (8)
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)			Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668 Produits c/768		
Taux fixe (total)						0,00	0,00	Avant opération de couverture
Taux variable simple (total)						0,00	0,00	Après opération de couverture
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00	
Total						0,00	0,00	

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	
AUTRES DETTES	A1.6

A1.6 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 1000,00 €	12/09/2019

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Bâtiments	40	12/09/2019
L	Agencements et installations générales	7	12/09/2019
L	Aménagement Intérieur	12	12/09/2019
L	Cablage technique	15	12/09/2019
L	Climatisations	10	12/09/2019
L	Installation électrique	20	12/09/2019
L	Etanchéité	15	12/09/2019
L	Second Oeuvre	30	12/09/2019
L	Menuiserie Extérieure	20	12/09/2019
L	Plomberie Canalisation	25	12/09/2019
L	Revetement des sols	10	12/09/2019
L	Installations Techniques - Matériel et outillage	15	12/09/2019
L	Installations Techniques - Petit Matériel et Outil	10	12/09/2019
L	Matériel de péage	10	12/09/2019
L	Matériel Roulant	8	12/09/2019
L	Matériel de Bureau et Informatique	8	12/09/2019
L	Micro Ordinateurs	5	12/09/2019
L	Mobiliers - Sièges	7	12/09/2019
L	Mobilier - Bureau Armoire	10	12/09/2019
L	Mobilier - Pupitre	20	12/09/2019
L	Logiciels	1	12/09/2019
L	Auxiliaire Canin	6	12/09/2019

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/2022	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/2022
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	4 392 625,00		6 544 235,21	10 936 860,21	2 979 750,00	7 957 110,21
ABONDEMENT DU CET	30 000,00		241 100,00	271 100,00	0,00	271 100,00
PROVISION POUR LITIGES ET CONTENTIEUX	94 125,00		698 885,21	793 010,21	225 000,00	568 010,21
PROVISION POUR TRAVAUX DE GROSSES REPARATIONS	4 068 500,00		4 844 250,00	8 912 750,00	2 754 750,00	6 158 000,00
PROVISION POUR REMISE EN ETAT	100 000,00		500 000,00	600 000,00	0,00	600 000,00
PROVISION POUR IMPOTS ET RISQUE FISCAL	100 000,00		260 000,00	360 000,00	0,00	360 000,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	4 392 625,00		6 544 235,21	10 936 860,21	2 979 750,00	7 957 110,21
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations des créances clients	150 000,00		202 646,01	352 646,01	150 000,00	202 646,01
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	150 000,00		202 646,01	352 646,01	150 000,00	202 646,01

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.2

A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		1 104 685,08	I 1 104 685,08
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		1 104 685,08	1 104 685,08
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	954 685,08	954 685,08
020	Dépenses imprévues	150 000,00	150 000,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	1 104 685,08	257 473,25	0,00	1 362 158,33

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		9 287 965,59	III 9 287 965,59
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		9 287 965,59	9 287 965,59
15...	Provisions pour risques et charges		
15182	Autres provisions pour risques	94 125,00	94 125,00
1552	Provisions pour impôts	100 000,00	100 000,00
15722	Provisions pour gros entretien	4 168 500,00	4 168 500,00
1582	Autres provisions pour charges	30 000,00	30 000,00
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	0,00	0,00
28033	Frais d'insertion	1 350,00	1 350,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	222 187,00	222 187,00
28131	Bâtiments	448 302,98	448 302,98
28135	Installations générales, agencements, ..	787 222,73	787 222,73
28154	Matériel industriel	690 805,42	690 805,42
28182	Matériel de transport	11 071,05	11 071,05
28183	Matériel de bureau et informatique	124 809,00	124 809,00
28184	Mobilier	1 846,15	1 846,15
28185	Cheptel	0,00	0,00
2823	Constructions (affectation)	2 607 746,26	2 607 746,26
28231	Bâtiments (affectation)	0,00	0,00
28235	Installations générales (affectation)	0,00	0,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	9 287 965,59	0,00	5 087 982,82	0,00	14 375 948,41

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 1 362 158,33
Ressources propres disponibles	IV 14 375 948,41
Solde	V = IV – II (6) 13 013 790,08

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A6

A6 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'éta- lement	Date de la délibéra- tion	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0.00	0.00	0.00	0.00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS		A7

A7 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 1	Intitulé de l'opération : FOURRIERE EXTENSION OPERATION POUR LE COMPTE D UN TIERS	Date de la délibération :	
		Nouveaux crédits votés	Total (4)
	DEPENSES (a)	342 357,12	342 357,12
4581	FOURRIERE EXTENSION (5)	0,00	0,00
4581	OPERATION POUR LE COMPTE D UN TIERS (5)	0,00	342 357,12
4582	FOURRIERE EXTENSION (5)	0,00	0,00
040	Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00
041	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00
	Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00
	Dépenses nettes (a – c)	0,00	342 357,12
	RECETTES (b)		
4582	Financement par le tiers (7)	0,00	342 357,12
	Financement par d'autres tiers (7)	0,00	342 357,12
040	Financement par le service (contrepartie 6742)	0,00	0,00
041	Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)	0,00	0,00
	Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00
	Recettes nettes (b - d)	0,00	342 357,12

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
(7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES										IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS										B1.1
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE										

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00											0,00	0,00
TOTAL GENERAL					0,00	0,00											0,00	0,00

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	37 622 392,65
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0,00

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.3

B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.4

B1.4 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumulé.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.5

B1.5 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.6

B1.6 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités				0.00	0.00	0.00
	8018 Autres engagements donnés				0.00	0.00	0.00
	Au profit d'organismes publics				0.00	0.00	0.00
	Au profit d'organismes privés (1)				0.00	0.00	0.00
	TOTAL				0.00	0.00	0.00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l'« Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dettes en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dettes en capital 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.7

B1.7 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

METPARK STATIONNEMENT - BP - 2022

IV – ANNEXES							
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2022							
C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2022							
GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS							
Cadres		25,00	0,00	25,00	21,00	0,00	21,00
Agent de maîtrise		42,00	0,00	42,00	41,70	0,00	41,70
Ouvriers /Employés		104,00	0,00	104,00	93,00	0,00	93,00
TOTAL GÉNÉRAL		171,00	0,00	171,00	155,70	0,00	155,70

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

METPARK STATIONNEMENT - BP - 2022

L'ensemble des salariés du SPIC sont des salariés de droit privé. La notion de titulaires ou non titulaires n'est pas applicable.

IV – ANNEXES						
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2022						
C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2022 (suite)						
AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (6)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)	Cadres	Emplois fonctionnels				
	Agents de maîtrise	Emplois fonctionnels				
	Ouvriers / employés	Emplois fonctionnels				
Agents occupant un emploi non permanent (7)	Cadres	Emplois fonctionnels				
	Agents de maîtrise	Emplois fonctionnels				
	Ouvriers / employés	Emplois fonctionnels				
TOTAL GENERAL						

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain). S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique, SP : Sport.

CULT : Culturel ANIM : Animation. PAF : Police.

OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-1 : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité. 3-2 : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité, ...). 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1 : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2 : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3 : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4 : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5 : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel. 3-5 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus. A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être libellés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3-3-4 et 47 de la loi n° 84-53 du 25 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 112-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3

C3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

IV-ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

IV
D

Nombre de membres en exercice : 11

Nombre de membres présents : 8

Nombre de suffrages exprimés : 9

VOTES:

Pour: 9

Contre: 0

Abstentions : 0

PREFECTURE
DE LA GIRONDE

08 AVR. 2022

Bureau du Courier

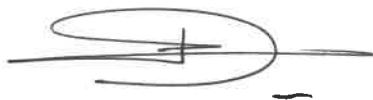
Date de convocation : 16 mars 2022

Présenté par le président du conseil d'administration(1) , A Bordeaux, le 29 mars 2022 (1)

Délibéré par l'assemblée, le conseil d'administration (2), réunie en session

A Bordeaux, le 29 mars 2022

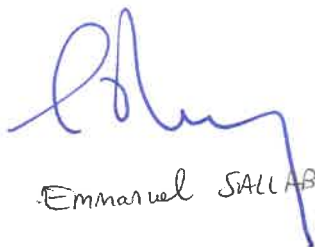
Les membres de l'assemblée délibérante (2),



Christophe DUPRAT



Gerard CHAUSSET

Emmanuel SALLABERRY

Isabelle RAMI



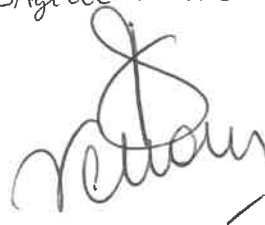
Béatrice de François



Patrick BOBET



Brigitte TERRAZA



Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A, le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement: maire, président du conseil général...

(2) L'assemblée délibérante étant :